

Réseau biodiversité pour les abeilles : construction d'une association Loi 1901

Présentation du projet –
janvier 2007

P. Lecompte - ADAEst

Rémi Dumery - Agriculteur



Le réseau biodiversité pour les abeilles aujourd'hui

- Rassemble des apiculteurs, des agriculteurs, des organisations professionnelles, BASF Agro.
- Initié à partir de l'expérience de **Philippe Lecompte** (1^o jachères apicoles sur la Montagne de Reims dès 1992)
- Volonté de conjuguer une production agricole de qualité avec le respect de l'environnement.
- S'engage de façon concrète pour favoriser la biodiversité par une agriculture soucieuse du développement durable



Le réseau biodiversité pour les abeilles aujourd'hui

- Son champ d'action :
 - Volonté de travailler sur un facteur pouvant expliquer la surmortalité des abeilles et y apporter des solutions : l'alimentation des abeilles et ses interactions
 - Dans le cadre de l'analyse multifactorielle du phénomène de dépérissement des abeilles
 - Analyse objective
 - Nécessite comme préalable des études scientifiques fiables et la diffusion d'une information technique de qualité.



Le réseau biodiversité pour les abeilles aujourd'hui

- Comment il fonctionne / les actions mises en place :
 - Colloques
 - Assises
 - Panneaux
 - Manifestations grand public et communication avec la presse
 - Sites Internet / Extranet



Perspectives et volonté pour demain

- Affirmer et défendre la position du réseau sur les questions de biodiversité pour les abeilles et autres individus pouvant profiter de tels aménagements (insectes, gibier...)
 - Communiquer autour d'un nom, d'un « repère », affirmer son identité
 - Accroître la notoriété, pérenniser et asseoir la crédibilité du réseau et de ses actions. Bâtir des ponts.
 - Créer un cadre pour l'expression des différents membres et le partage des connaissances ; souder des gens ayant un même sentiment d'appartenance à travers une entité formelle
 - Mieux définir les responsabilités des uns et des autres
 - Créer une structure adaptable aux différentes situations (communiquer, se défendre, s'organiser financièrement...)
- Créer une structure égalitaire pour le vote des projets



Proposition : la mise en place d'une association Loi 1901 – Pourquoi ?

1 – posséder les capacités juridiques de :

- recevoir des dons, ouvrir des comptes en banque,
- acheter et posséder des biens matériels,
- passer des contrats, des conventions
- aller en justice

2 - une sérénité dans la pérennité :

- groupement permanent
 - capitaliser et transmettre des savoir-faire, des compétences
- = richesse d'un projet.

3 - une organisation formalisée autour de règles de fonctionnement qui formalisent :

- les responsabilités de chacun
- Le(s) leader(s) et les objectifs
- Les mécanismes de fonctionnement (décisions, évaluations...)



Ses premières missions

- **Sa vocation : développer les jachères apicoles sur le territoire français**
- **Administration des abonnés**
- **Information**
- **Animation du débat, de manière objective et en sollicitant des experts dans les domaines concernés**



Avantages/Inconvénients d'une association

- **Avantages :**
 - Pas de capital
 - Des formalités réduites
 - Une fiscalité complaisante pour les activités modestes
 - Une comptabilité pas trop contraignante
- **Inconvénients :**
 - responsabilité civile et pénale, aussi bien pour l'association, entité juridique, que pour les dirigeants



Merci pour votre attention !

